



Litige avec mon voisin par rapport aux bruits de sa grille

Par **alezan**, le **11/09/2010** à **14:45**

Bonjour,
Mon voisin à un passage sur le côté et son pavillon est juste derrière chez moi. Il est charmant mais extrêmement bruyant, il fait continuellement claquer sa grille d'entrée et passe par un couloir qui mène jusque chez lui. Dans ce couloir ouvert, il a mis une autre grille collée à notre maison, cette grille comme elle est très très souvent claquée fait un bruit épouvantable à l'intérieur de notre maison et nous fait souvent sursauter. Nous lui en avons parlé, gentiment il nous a répondu qu'il ferait "quelque chose", mais malheureusement même en fermant la porte très doucement, elle fait un bruit très fort comme si nous étions dans une cathédrale. Ce bruit nous incommode tellement que nous envisageons de déménager.
Ma question : pouvons-nous demander, voire imposer à notre voisin d'enlever cette grille ou de la déplacer afin qu'elle ne soit plus "collée" à notre maison ?
Merci de bien vouloir me dire précisément ce que je peux faire.

Par **mimi493**, le **11/09/2010** à **16:59**

ça peut être un trouble anormal du voisinage mais il faut prouver la chose.
Voyez aussi avec la mairie qui est compétente pour le respect de la législation sur le bruit. Elle doit envoyer un agent constater le problème et peut-être que ça suffira pour faire bouger le voisin.
Sinon, un peu de bon voisinage, proposez-lui de l'aider à régler le problème (un peu de bricolage le dimanche après-midi, ça donne du bon voisinage)